Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 029-212901979-20260519-VP2026051901-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

MAIRIE DE PLOUHINEC

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six,
Le 19 mai, à dix-neuf heures,
le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie,
sous la présidence de **Monsieur Yvan MOULLEC**, Maire.

Date de convocation : 11 mai 2026

Nombre de membres :
En exercice : 27
Quorum : 14
Présents : 22
Votants : 26

ETAIENT PRÉSENTS : MOULLEC Yvan, JULIEN LE MAO Solène, LE COZ Rémy, LE BORGNE Sylvie, BIOLCHINI Marc-Ange, DRUON Pascal, PALUD Isabelle, FRENEY Françoise, LE LAY Marc, GUILLOU Jean-Jacques, BOUER Yves-Marie, LUCAS Marie-Yvonne, COLIN Nathalie, GOMET Patricia, ANSQUER Alain, PERRENOU Sandrine, GARNIER Romuald, GONIDOU Bruno, POQUET David, BONNIZEC Audrey, HANNECART Claire, ANSQUER Kilian.

ABSENTS : GUEGUEN Eric

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : STREIFF LE BOZEC Armelle a donné procuration à LE BORGNE Sylvie, QUEMENER Annie a donné procuration à PALUD Isabelle, GONIDOU Isabelle a donné procuration à COLIN Nathalie, LE BARS Florian a donné procuration à MOULLEC Yvan.

VP/2026/05/19/01 ADMINISTRATION DE L'ASSEMBLEE : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 2 AVRIL 2026

RAPPORTEUR : MONSIEUR LE MAIRE – YVAN MOULLEC

Cf. annexe n°1.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 2 avril 2026 qui a été transmis à chaque conseiller municipal avec la convocation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le procès-verbal de la séance du 2 avril 2026 ;
- Le maire et le secrétaire de séance sont invités à signer le registre.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée conforme,

Le 19 mai 2026

Le Maire,

Yvan MOULLEC

MAIRIE PLOUHINEC 29 (Finistère)

Le Secrétaire de séance,

Marc-Ange BIOLCHINI